



France Travail

Informier - Analyser - Négocier - Mobiliser

Vous avez dit concertation ?



La création de France Travail s'inscrit dans le dossier « Objectif Plein Emploi » du gouvernement. France Travail doit devenir le bras armé des politiques publiques en matière d'emploi dans le but de permettre à Macron de tenir « sa promesse » de campagne d'atteindre le plein emploi en réduisant le taux de chômage à moins de 5% durant son quinquennat. Mais à quel prix !

Thibaut GUILLY, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, a été désigné pour mener une mission de concertation et de préfiguration visant à partager le diagnostic, élaborer des propositions concrètes pour la transformation du Service Public de l'Emploi et préfigurer la transformation de Pôle Emploi en France Travail. Cette mission est réalisée sur la base, notamment, des éléments suivants selon le gouvernement :

- **La création de France Travail**, qui suppose une transformation de Pôle Emploi et de tous les acteurs du Service Public de l'Emploi, ainsi qu'une mise en commun des compétences de l'État, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs économiques et associatifs pertinents, en lien, notamment, avec les « partenaires sociaux »,
- **La préparation et le lancement d'une expérimentation** consistant en la mise en œuvre d'un diagnostic et d'une orientation accélérés et la mise en place d'un accompagnement intensif des allocataires du RSA. Les bénéficiaires devront réaliser de 15 à 20h hebdomadaires d'activités centrées sur le projet d'insertion ou de réinsertion professionnelle, dans le même esprit que le CEJ.

Un comité des parties prenantes et des groupes de travail ont été mis en place. Ils regroupent les acteurs concernés (collectivités, partenaires sociaux, administrations, opérateurs, associations d'insertion, entreprise de travail temporaire...). La concertation a commencé en septembre et s'achèvera en janvier prochain. **L'expérimentation RSA débutera début 2023. La mise en œuvre effective de France Travail est prévue début 2024 en lien, pour Pôle emploi, avec une nouvelle convention tripartite.**

Le gouvernement a défini 10 thèmes de groupes de travail : Communication et aller vers, Diagnostic et orientation des personnes, Accompagnement des personnes, Zoom formation, Engagements Réciproques, Services aux employeurs, Services aux conseillers, Gouvernance et pilotage, Numérique.

La CGT Pôle emploi a pris toute sa place dans cette phase de concertation. En lien avec la confédération CGT, nos fédérations : Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux-

CGT, Union Fédérale des Syndicats de l'Etat-CGT – Fédération des Services Publics-CGT (qui rassemblent tous les syndicats CGT présents dans toutes les structures touchées par cette évolution), **La CGT Pôle emploi a participé à plusieurs groupes de travail** (accompagnement des personnes, services aux employeurs, services aux conseillers, numérique) tandis que d'autres syndicats CGT se sont impliqués sur les autres groupes.

Les objectifs poursuivis par la CGT Pôle emploi :

- ✓ **Porter les revendications de la CGT au service des besoins des usagers, pour permettre à chacun de trouver un emploi correspondant à ses choix et ses qualifications et que nos missions de Service Public soient préservées et que de réels moyens y soient associés dans l'intérêt de tous les personnels de la formation, de l'insertion professionnelle et du droit à une juste indemnisation ;**
- ✓ **Disposer de l'ensemble des documents de travaux et de présentation ;**
- ✓ **Construire une base revendicative commune à l'ensemble des organisations CGT impactées par le projet France Travail**

Si la CGT Pôle emploi peut partager la nécessité d'améliorer le Service Public de l'Emploi, ni les constats posés, ni les analyses, et encore moins les pistes de propositions ne correspondent aux revendications de la CGT concernant les services aux usagers et les conditions d'exercice de nos missions.

De même, nous ne pouvons que nous opposer à la forme de cette concertation. Aucune réelles possibilités d'échanges, des documents partagés en visio car non envoyés au préalable, ni de débats et de prise en compte des propositions quand les groupes de travail thématiques se réunissent, sur toute la période, 3 fois 2 heures, sur zoom, avec près de 40 participants !

Ce 14 décembre, les personnels de Pôle emploi ont reçu un mail de Paul Bazin faisant la promotion d'un questionnaire « France Travail : votre avis compte ! ». Ce même questionnaire a déjà été envoyé à d'autres acteurs du Service Public de l'Emploi. Les agents ont jusqu'au 23 décembre pour le compléter, alors que les premières annonces sur France Travail ne devraient intervenir que début janvier. La direction veut ainsi nous faire croire que les avis, suggestions et besoins des agents de Pôle emploi sur France Travail seront pris en compte... Est-ce vraiment sérieux ?

**LA CGT POLE EMPLOI DEFEND UN VRAI SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI
AU SERVICE DES BESOINS DES USAGERS ET DU DROIT A UNE JUSTE
INDEMNISATION POUR TOUS LES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI
ET UNE AUGMENTATION DES MINIMA SOCIAUX**

Expérimentations BRSA : LA CGT EST CONTRE !

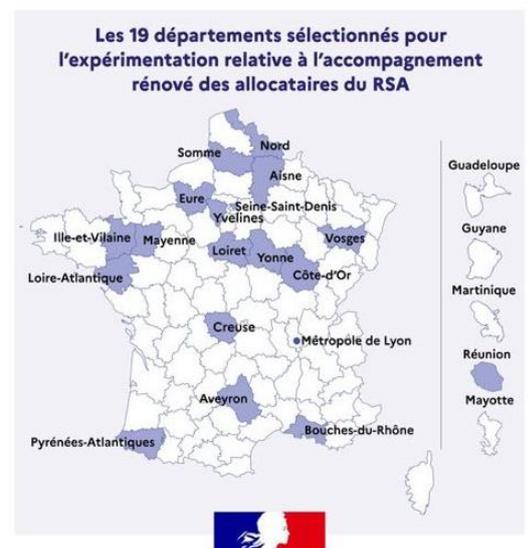
Alors que le Ministère a reporté en Janvier 2023, le Comité des Parties Prenantes sur France Travail, prévu ce 13 décembre (devant restituer les travaux des différents groupes de travail, définir les axes de propositions et son calendrier de mise en œuvre), Olivier Dussopt vient d'annoncer les 19 départements retenus pour les expérimentations BRSA : Aisne, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Creuse, Eure, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Mayenne, Métropole de Lyon, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Réunion, Seine-Saint-Denis, Somme, Vosges, Yonne et les Yvelines.



Les expérimentations devront démarrer en début d'année 2023. Elles prévoient des modalités d'accompagnement en les conditionnant à 15/20h d'activités hebdomadaire, dans la continuité du Contrat Engagement Jeunes déjà déployé.

Trois modalités d'accompagnement seraient proposées : dominante emploi, dominante sociale ou accompagnement global, à l'issue d'un diagnostic et d'une orientation partagée avec un conseiller Pôle Emploi et un membre du département, conditionné à la signature d'un contrat d'engagement.

Même si la CGT a revendiqué et obtenu dans le cadre des groupes de travail France Travail qu'il s'agissait bien d'activités d'accompagnement et non de toute contrainte d'emploi forcé à titre gratuit (comme le portaient certains conseils départementaux), la CGT Pôle Emploi continue à dénoncer ces expérimentations.



La CGT Pôle Emploi s'exprime contre ces expérimentations :

- **Nous refusons la stigmatisation des bénéficiaires du RSA** comme souhaite le porter le gouvernement dans la continuité de ses attaques contre les privés d'emploi au travers des dernières contre-réformes de l'assurance chômage (qui va faire basculer des centaines de milliers de travailleurs privés d'emploi en fin de droit vers l'ASS et le RSA) ;
- **Nous refusons que la seule porte d'entrée pour bénéficier du RSA soit l'inscription par internet au sein des services de Pôle emploi (devenu demain France Travail)** malgré [les alertes récurrentes du défenseur des droits sur l'illectronisme](#) et [le récent rapport de la DARES sur le non recours au droit](#) ;
- **Nous refusons que le versement et le maintien d'une allocation de « survie » soit soumise à des conditions et des sanctions ;**
- **Nous dénonçons ces expérimentations car le gouvernement considère que le retour à l'emploi doit être la priorité, avant même la levée des freins sociaux, tout en remettant en cause le référent unique du conseil départemental** (prévu par [la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les](#)

[politiques d'insertion et l'Art. L262-27 du Code de l'Action Sociale et des familles](#)) et son approche nécessairement social ;

- **Nous refusons ces expérimentations car elles doivent préfigurer la transformation de Pôle Emploi en France Travail en remettant en cause les fondements même de l'accompagnement des travailleurs privés d'emploi et le Conseil en Evolution Professionnel** dans la continuité du Plan Métier en Tension et des viviers sectoriels.

A cette heure,

- **Nous ne savons pas encore quels seront les publics BRSA concernés,**
- **Nous ne connaissons pas les périmètres de ces expérimentations** (même si nous savons que ce seront des bassins d'emploi qui seront retenus dans les départements, avec une prévision de 2000 BRSA concernés),
- **Nous n'avons aucune information sur la mise en œuvre d'un Service Informatique partagé même si la création récente d'un Groupe d'Intérêt Public informatique est inquiétante,**
- **Nous n'avons aucune information sur les moyens alloués, que ce soit en termes budgétaires et en termes de moyens humains.**

Nous sommes uniquement informés par le ministère de la co-rédaction du cahier des charges de ces expérimentations BRSA, une fois les pilotes territoriaux retenus. **Autant le diagnostic sera réalisé par des agents du Service Public de l'Emploi mais des Opérateurs Privés de Placement pourraient être en charge de l'accompagnement sur certains bassins.**

Pour autant, la Direction Générale souhaite aller vite en déployant dans les CSE d'Etablissements concernés des informations/consultations sur ces expérimentations, alors même que l'information sera incomplète.

Au-delà de ces éléments, la CGT Pôle Emploi maintient sa revendication principale de non déploiement de ces expérimentations BRSA. Contraindre les bénéficiaires du RSA à être accompagnés dans la perspective d'un retour rapide à l'emploi ne correspondant ni à leur choix, ni à leur qualification, ni à leur problématique sociale et sous menace de sanctions est inadmissible. Les bénéficiaires du RSA ne sont pas une main d'œuvre corvéable à merci assujettie aux besoins du Patronat.

Avec ces expérimentations préfigurant France Travail, la CGT Pôle Emploi porte des alertes fortes sur la transformation de nos missions, le devenir de nos métiers et le risque sur nos effectifs. **A travers ces objectifs, le gouvernement entend - accroître le pouvoir de l'Etat et réduire notre système de Protection Sociale - remettre en cause les missions du Service Public de l'insertion, de l'accompagnement, de la Formation en privilégiant le « tout emploi » qu'elle qu'en soit sa nature tout en mettant au pas les structures publiques existantes.**

La CGT Pôle emploi défend un vrai Service Public de l'Emploi au service des besoins des usagers et du droit à une juste indemnisation pour tous les travailleurs privés d'emploi et une augmentation des minima sociaux

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
DENONÇONS CES EXPERIMENTATIONS ET
PREPARONS-NOUS A LA MOBILISATION !**